

CHAMPNIERS

● ● ● mag' ● ● ●



DOSSIER DU MAG

STRATÉGIE TERRITORIALE | VERS UNE DYNAMIQUE LOCALE

SCOLARITÉ

Aux couleurs de l'Ukraine

.....

VIE SPORTIVE

Les traces de Champniers, nouvelle formule

.....

INITIATIVE

Nouvelle association : Ukr'Aide Champniers



SOMMAIRE



La Fête du Sport et des Associations



NOUVEAU - Bike Park



Aménagement aux Prés de l'Or

ÉDITO

COMMUNICATION

■ Nouveau | Les panneaux numériques

ENFANCE

■ L'aménagement des Prés de l'Or

SCOLARITÉ

■ Aux couleurs de l'Ukraine

■ Bourse à la réussite

CITOYENNETÉ

■ Conseil Municipal des Jeunes

■ Recensement citoyen

3 QUESTIONS À...

DOSSIER DU MAG | AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

■ Vers une dynamique locale

■ Les projets

■ Présentation du service

«Autorisation du droit des sols»

■ GrandAngoulême Habitat

TEMPS FORTS

SOLIDARITÉ

■ Registre plan d'urgence, pensez à vous inscrire !

■ OMEGA, le partenaire de la médiation sociale

■ Soutien à l'insertion et à l'emploi

■ La conciliatrice de justice

INITIATIVES

■ Ukr'aide Champniers

3 PORTFOLIO

4 VIE DE LA CITÉ

4 ■ L'actu de la culture 18

4 ■ Ateliers nature pour famille curieuse ! 19

4 VIE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE 20

4 ■ La fête du sport et des associations 20

4 ■ Traces de Champniers, la nouvelle formule 21

4 ■ Olympiades des élus, challenge relevé ! 21

6 TRANSITION ECOLOGIQUE 22

6 ■ L'arrivée des beaux jours ! 22

6 ■ Repeuplement de faisans 22

7 TRAVAUX 23

7 ■ Aménagements de sécurité dans nos villages 23

7 ■ Réalisations des travaux 23

7 ■ Tobopouce, le dossier d'étude est lancé 24

7 ■ Campagne de fauche des voies et chemins communaux 25

7 ■ Installation de nouvelles enseignes 25

7 ■ Requalification du dépôt communal 26

7 ■ Clean2gether 27

12 GRANDANGOULEME 28

12 ■ L'agroforesterie en Charente 28

12 ■ Le tri des déchets alimentaires 28

12 ■ J'agis pour réduire 29

12 ■ Pour rester branché, élaguez 29

AGENDA 30

15 CONTACTS 31

15 ■ Soins / Services 31



Chères Chaniéraudes, Chers Chaniérauds,

En prélude à la période estivale, vous avez été nombreux à participer aux manifestations organisées par la commune, telles que l'inauguration de la place de l'église, ou encore, le premier Festiv'été. Ces événements participent, par leur caractère festif et gratuit à rassembler le plus grand nombre possible d'habitants et surtout ambitionnent de contribuer au bonheur pour tous. Après une trop longue parenthèse due à la crise sanitaire, il est important de nous redonner de l'optimisme mais aussi, au regard du conflit sévissant en Ukraine, d'apprécier notre situation, même si l'on peut toujours déplorer les contraintes pesant sur le pouvoir d'achat des ménages.

Ce conflit ukrainien a permis de mettre en évidence un véritable élan de solidarité que je tiens à souligner, venant de nos entreprises, des associations, des habitants et de vos élus qui se sont investis sans compter pour venir en aide aux déplacés accueillis sur notre commune. Je salue en particulier la création d'une nouvelle association «Ukr'Aide Champniers» afin de venir en aide aux Ukrainiens présents sur notre commune, mais aussi de permettre des actions pour l'Ukraine. Cette solidarité constitue vraiment une fierté pour notre commune qu'il me semble important de mettre en avant, à l'heure où l'on parle trop souvent d'individualisme et de repli sur soi.

Votre équipe municipale poursuit son action, et vous constaterez dans le présent magazine que plusieurs projets sont d'ores et déjà concrétisés alors que d'autres sont désormais à l'étude. De plus, comme vous le savez, nous travaillons depuis plusieurs mois, en lien avec l'association des professionnels de santé, à la concrétisation d'un projet de pôle santé ayant vocation à s'adresser à l'ensemble des habitants. Ce projet sera complémentaire à notre stratégie de redynamisation du centre-bourg qui se décline également autour d'une politique d'acquisition immobilière qui permettra, c'est notre vœu le plus cher, l'accueil de commerces de proximité complétant l'offre actuelle.

Notre politique d'aménagement concerne l'ensemble du territoire communal et c'est aussi en cela que vos élus œuvrent en vue de développer le «vivre ensemble», créant ainsi des lieux propices aux rencontres dans les villages.

Je suis également fréquemment sollicité au sujet de la sécurité routière qui constitue un souci pour nombre de nos concitoyens qui constatent des vitesses excessives de certains automobilistes. La commission «Travaux» s'est saisie de ce sujet et, dès cette année, des aménagements de sécurité seront réalisés dans plusieurs villages, en particulier ceux d'Argence, la Fontenelle, Chamarande et Viville. D'autres suivront au cours des années à venir.

Je conclurai en pensant aux écoliers, collégiens, lycéens et étudiants, et aussi à leurs parents, pour qui les fins d'années scolaires sont toujours sources de stress, surtout lorsqu'elles sont sanctionnées par un examen. Je leur souhaite à tous de belles satisfactions et leur rappelle que nous avons mis en place une «Bourse à la Réussite» qui s'adresse aux 16/20 ans se distinguant sur le plan scolaire, mais aussi sportif et culturel.

A tous, et au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite un très bel été.

Michaël LAVILLE,

Votre Maire

COMMUNICATION



**Votre adjoint
aux ressources,
Yann
Compagnon**



Nouveau | Les panneaux numériques

Véritable outil de communication pour informer les citoyens sur la vie de la cité, la ville dispose désormais de deux panneaux d'affichage à leds. Pour rester dans notre démarche éco-responsable, nous avons choisi des panneaux récents reconditionnés. Ils sont implantés au Parc des Montagnes (rue de l'Auvent) et devant l'Espace Paul Dambier.



Communication

Virginie Fredout
05 45 69 77 08 | 06 15 04 12 94
communication@champniers.fr

ENFANCE



L'aménagement des Prés de l'Or



«L'aménagement des Prés de l'Or révèle tout son potentiel naturel par la création d'un parc à vocation familiale.

De nombreux équipements ludiques et sportifs, des allées confortables, du mobilier urbain, sont mis à disposition sur ce nouveau poumon de la vie chaniéraude. Le parc devient d'ores et déjà emblématique en attirant de nouveaux usagers.

L'ensemble constitue la plus grande aire de jeux de Champniers, venant compléter l'offre proposée à Viville et au Parc Malavoy situé dans le centre-bourg.

La commission Enfance - Jeunesse travaille sur un nouveau projet d'aménagement à La Chignolle et souhaite également mettre au goût du jour l'aire de jeux de Viville.» **K.L**



**Votre adjointe
aux affaires
scolaires
et aux familles,
Karine Lebert**



Tour d'horizon du site

- ✓ Un espace fondu dans la végétation avec une aire de jeux comprenant 3 jeux à ressort, un portique aladin, un petit train, une balançoire, une nacelle pour tout-petit, ouvert aux 1/12 ans ;
- ✓ Un parcours sportif de 5 agrès de fitness en libre accès ;
- ✓ Un nouvel espace de détente agrémenté de bancs et de tables de pique-nique propice aux rencontres, à la lecture et aux fêtes complète le site.



Aux couleurs de l'UKRAINE



Sous l'impulsion de la commission des menus et avec le concours de la société de restauration scolaire API, un repas traditionnel ukrainien a été organisé pour les écoles communales. Les réfectoires, soigneusement décorés par les enfants et leurs encadrants, ont ouvert leurs portes aux Ukrainiennes accueillies sur notre commune et aux élus le temps du déjeuner. Les enfants de l'accueil de loisirs Trampoline en ont profité pour leur offrir quelques présents confectionnés par leurs soins.



Répétitions à l'école de Viville avec les élèves de la classe de Julien Nebout, accompagnés par Karine Lebert - adjointe aux affaires scolaires et aux familles, les Ukrainiennes accueillies à Champniers et Tess Moleux à la guitare.

Les enfants ont appris le chant de soutien «Ukraine libérée» et l'ont interprété lors du Festiv'été du 25 juin.

Cette rencontre, vive en émotions, était attendue par les enfants et par les Ukrainiennes.

Ce message de soutien aura également permis de fédérer l'ensemble des 3 groupes scolaires sur un projet commun.

Bourse de la réussite

Pour la seconde année, la ville donne rendez-vous aux 16/20 ans les plus méritants par leur engagement citoyen, pour leur réussite scolaire, sportive ou culturelle.

Faites-vous connaître **avant le 30 juillet 2022** à l'accueil de la mairie au **05 45 69 88 98**. Nous vous renseignerons sur les modalités et les justificatifs à fournir.

Nous aurons l'occasion de vous féliciter lors de la cérémonie de remise des récompenses qui sera organisée **le mardi 30 août à 18h30 à la mairie**.



MENTION TRES BIEN
TITRE NATIONAL
100€ offerts*



MENTION BIEN
TITRE REGIONAL
50€ offerts*

*en chèques
Cadhoc'



Conseil Municipal des Jeunes



Votre conseillère municipale en charge du CMJ, Béatrice Gourinchas

Ambiance festive pour la boum solidaire

C'est avec dynamisme et bonne humeur que plus de 250 jeunes se sont retrouvés vendredi 6 mai pour la boum solidaire organisée par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). A cette occasion, les jeunes conseillers ont mis en place une collecte à destination du Secours populaire. Ce sont plus de 5 caisses de 20 Kg chacune remplies de fournitures scolaires qui ont été récoltées.

Le conseil municipal des jeunes remercie vivement tous les généreux donateurs et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles actions solidaires.



Conseil Municipal des Jeunes
Claire Morel | 05 45 90 57 26
claire.morel@champniers.fr

Recensement citoyen

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Vous devez faire votre recensement à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit. La démarche se fait à la Mairie avec présentation des documents suivants :

- ✓ Carte nationale d'identité ou passeport valide
- ✓ Livret de famille à jour
- ✓ Justificatif de domicile

Pour plus d'informations :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

#TOUS
éco-responsables
avec CMJ

Retrouvez les conseils pratiques du CMJ sur la page Facebook de la ville
@mairiedechampniers



Rendez-vous en octobre prochain pour élire votre nouveau conseil municipal des jeunes !



Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation de recensement qu'il devra présenter lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans).

En cas de perte ou de vol, il peut demander une attestation de situation administrative. Le jeune qui s'est fait recenser est ensuite convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).



3 questions à...

Votre adjoint à la stratégie territoriale et à l'urbanisme Laurent Boschetto

Quel est votre parcours ?

Voilà presque 23 ans que je suis installé à Champniers. Arrivés après la tempête de 1999, nous avons vécu quelques temps aux Rossignols, puis nous avons fait construire à Frégefont en 2004. Informaticien de métier, je m'occupe de la maintenance d'un parc informatique pour une société d'animation. Je suis impliqué dans la vie communale depuis plusieurs années, comme conseiller municipal et au sein de l'amicale laïque où j'ai été référent informatique de l'association. Ma femme, par sa profession, et mes deux enfants dont l'un est le porte-drapeau de la commune, s'impliquent naturellement à mes côtés pour la vie de la cité.

Pourquoi avez-vous voulu vous engager ?

J'ai toujours considéré Champniers comme une ville où il fait bon vivre, une ville attractive par son environnement semi rural, semi urbain. Ses grands espaces, et ses multiples villages plus charmants les uns que les autres, font de Champniers, un très beau territoire.

Il y a 7 ans, je me suis engagé pour notre commune, tout d'abord, en tant que conseiller municipal lors du précédent mandat et aujourd'hui en tant qu'adjoint au maire. Lors des dernières élections municipales, j'ai souhaité m'inscrire dans une nouvelle impulsion et m'investir pour améliorer le quotidien des Chaniérauds. J'aime ma commune, me rendre utile et partager.

Quelles sont vos ambitions pour la commune, votre rôle au sein de l'équipe ?

En charge de l'urbanisme et de la stratégie territoriale, mon rôle est de veiller aux intérêts des Chaniérauds. Avec l'équipe municipale, mon implication est totale, tant pour porter des dossiers (PLUi*) au sein de l'agglomération de GrandAngoulême que pour redynamiser notre centre-bourg ou aménager nos nombreux villages.

Je souhaite réveiller notre cœur de ville, le rendre attractif en réouvrant des commerces de proximité et revenir à des fondamentaux. Selon moi, la place de l'église doit être un lieu de vie, ce qui n'était plus le cas depuis quelques années. Le nouvel aménagement fonctionnel permettra, j'en suis sûr, de parvenir à notre objectif : installer durablement une offre commerciale variée, proposer un marché hebdomadaire étoffé et un lieu d'animations accueillant. A nous également d'en faire la promotion afin que chaque Chaniéraud s'en empare et que ces développements soient pérennes.

La crise sanitaire nous a démontré que les services de proximité ne devaient pas être oubliés. Nous savons que les décisions prises aujourd'hui auront une répercussion pour les prochaines décennies, à nous d'en être responsables.



* PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Vers une dynamique locale

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Dans sa stratégie de redynamisation de la vie locale, l'équipe municipale n'a cessé d'être au plus près de ses habitants, tant dans l'aménagement du territoire que dans le service à la population. L'offre commerciale de proximité fait partie de ses objectifs.

Pour répondre à cette exigence et de pérenniser les commerces du centre-bourg, la municipalité a adopté le classement d'un linéaire commercial afin que «tout commerce existant ne puisse redevenir une maison d'habitation». De plus, nous répondons favorablement aux offres d'implantation dans nos villages comme par exemple, Chitarello Pizzas installé à la chapelle de Viville.

En parallèle, la ville aménage en lien avec les habitants des espaces ouverts dans les villages (tables de pique-nique, terrains de pétanque, jeux...) et n'hésite pas à faire l'acquisition de nouvelles parcelles.

Ainsi, nos efforts sont multiples : effacement de friches industrielles, création de jardins familiaux et pédagogiques, agrandissement de jardins publics, structuration et aménagement de cheminements doux, création de lieux de vie partagés et intergénérationnels... Tout cela contribue au bien-être des habitants.



Le samedi 21 mai, la Fanfare Ouest a animé la fête populaire organisée lors de l'inauguration de la place de l'église.



Quelques projets concrétisés

Place
de l'église

117 721 € TTC

Travaux réalisés

Acquisitions Foncières

177 000 € TTC

Achat de 2 bâtiments
par la Ville



L'Espace Angèle Brun - Le Bourg

Destiné à accueillir les familles pour se recueillir lors des cérémonies funéraires, l'espace mémoriel Angèle Brun est également le symbole du devoir de mémoire. Le monument aux morts et les deux sculptures dénommées «la part de l'autre» donnent de l'intensité au souvenir. Pour rappel, le site était auparavant une friche délaissée.



La Passerelle - Viville

Cette maison des associations, également bureau de vote, a été réaménagée. Les sols, les peintures et l'agencement extérieur permettent les regroupements de citoyens dans un environnement agréable.



Le terrain Bike Park - La Grange à Pillorget

Un terrain de bike Park, de 800 m², situé rue de la sarriette attend les utilisateurs. Son tracé permet de s'initier à la conduite sur piste naturelle. Ce projet participatif a été réalisé par les jeunes accompagnés des services municipaux.



La voie douce et le chaussidou - Les Tuileries

Dédiée aux cyclistes et aux piétons, la voie douce et le chaussidou sécurisent les trajets non motorisés le long de la rue des Cerisiers.

Cet itinéraire de première catégorie dans le plan cyclable de l'agglomération, sera bientôt prolongé par un nouvel aménagement qui reliera le Parc des Montagnes au Bourg de Champniers.

Les projets en cours

Une fois les travaux terminés, la maison du square Malavoy accueillera un lieu de restauration et épicerie fine (ouverture prévue en fin d'année).

De plus, en faisant l'acquisition de la maison Petit (contiguë à l'église) et de la maison du coin de la place de l'église, la commune souhaite privilégier l'installation de commerces complémentaires à ceux existants (restaurant gastronomique, fleuriste, caviste...)

Pour tous renseignements, veuillez contacter le 05 45 69 88 98.



Présentation du service Autorisation Droit des Sols



Stratégie territoriale

Christophe Vrignaud

05 45 69 48 20

christophe.vrignaud@champniers.fr



«Le service Autorisation des Droits du Sol (ADS) ou plus communément le service urbanisme, est chargé de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour la ville. Chaque année, le service communal réalise près de 350 actes (certificats d'urbanisme, autorisations de travaux, déclarations préalables).

Nous recevons la population au sein de la Mairie, avec ou sans rendez-vous pour tous vos dossiers ou toutes demandes de renseignements.»

Christophe Vrignaud

Agent en charge de la stratégie territoriale

Déposez votre permis de construire en ligne
Simplifiez vos démarches !

GNAU, le guichet unique gratuit | 7j./7

Pour déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme et en suivre l'évolution de l'instruction, connectez-vous à GNAU (Guichet numérique des autorisations d'urbanisme) de GrandAngoulême.

Les demandes concernées

- Certificat d'urbanisme
- Déclaration préalable
- Permis de construire
- Permis de démolir
- Permis d'aménager



Les demandes d'autorisation de travaux ou d'enseignes et publicités doivent encore faire l'objet d'un dépôt papier en mairie.

Communication des données du cadastre au grand public

La demande de renseignement cadastrale doit être effectuée par écrit et comporter :

- Les nom et prénom(s) ou la raison sociale du demandeur ;
- La commune de situation des biens ;
- Les parcelles ou lots de copropriété concernés ;
- Les conditions d'utilisation des données.

Si la demande est conforme, la mairie transmet les données demandées, parmi lesquelles on retrouve :

- Les références cadastrales ;
- L'adresse du bien ;
- La contenance cadastrale de la parcelle ;
- La valeur locative cadastrale des immeubles ;
- Les nom et adresse du propriétaire.



En revanche, la date et lieu de naissance ainsi que les motifs d'exonération fiscale ne peuvent être communiqués. Le nombre de demandes effectuées par un même usager est limité.

Décret n° 2012-59 du 18 janvier 2012 associé à l'article 5 de la norme simplifiée n° 44 édictée par la CNIL du 21 septembre 2004 (modifiée par la délibération n° 2007-190 du 10 juillet 2007).

GrandAngoulême Habitat

Pour accompagner vos projets immobiliers

Vous avez un projet d'achat, de rénovation ou d'adaptation de votre logement ?

Vous souhaitez investir dans la pierre sur le territoire ?

GrandAngoulême Habitat point d'entrée unique du territoire pour toute question relative à l'amélioration de l'habitat, vous accueille dans ses locaux à proximité du siège de GrandAngoulême.

Ce service **gratuit** vous informe et vous oriente vers l'interlocuteur compétent.

Vous pourrez également bénéficier d'un **accompagnement personnalisé** pour vous aider à définir votre projet.



«GrandAngoulême a fait le choix de regrouper en un lieu unique l'information sur l'habitat pour recentrer le citoyen au cœur des dispositifs et de coordonner avec les partenaires l'aide publique.

GrandAngoulême Habitat s'adresse à tous les citoyens des 38 communes quels que soient leurs revenus, pour les personnes qui veulent accéder à la propriété, pour les personnes qui veulent investir, pour les personnes qui veulent adapter leur logement et pour tout ce qui est rénovation énergétique.»

Hassane Ziat

Vice-président de GrandAngoulême
en charge de l'habitat

GrandAngoulême Habitat

2 rue Jean Mermoz
16000 ANGOULÊME
05 86 07 20 66
www.grandangouleme.fr



Rencontre inter-générationnelle

13 avril 2022

Faisant suite à une longue correspondance durant la crise sanitaire, un moment de partage a été organisé entre les enfants de l'accueil de loisirs Trampoline et leurs «papis et mamies» de cœur.



Cérémonie commémorative

8 mai 2022

Belle et émouvante cérémonie du 8 mai 1945 où les enfants et les professeurs des écoles, le CMJ, les autorités militaires, les associations d'anciens combattants, les habitants et les élus étaient tous unis pour ne pas oublier.

Les déplacées ukrainiennes se sont mêlées à la foule lors de cette communion pour la Paix.



Inauguration de la place de l'église

21 mai 2022

Lors du marché du samedi matin, la municipalité a officiellement inauguré la place de l'église dans une ambiance chaleureuse et rythmée par la Fanfare Ouest.





Votre adjointe aux solidarités et vice-présidente du CCAS, Isabelle Goyaud

En prévision de périodes particulièrement difficiles (fortes intempéries, fortes chaleurs, épidémies...), un registre est tenu par le CCAS afin de localiser au mieux les personnes les plus vulnérables, que ce soit par leur âge, leur handicap ou leur isolement pour permettre, en cas de nécessité, l'intervention des élus de la municipalité et des membres du **réseau de solidarité*** dans les meilleures conditions auprès de ces personnes.

***Vous souhaitez devenir bénévole** au sein du réseau de solidarité, contactez le CCAS au 05 45 69 77 05.

Registre plan d'urgence, pensez à vous inscrire !

Conditions d'inscription auprès du CCAS

L'inscription est volontaire et peut s'effectuer tout au long de l'année.

L'intéressé(e) peut demander son inscription par téléphone ou en envoyant le formulaire de demande d'inscription (disponible sur le site internet ou en Mairie).

Cette inscription peut aussi être demandée par le représentant légal ou un tiers (ami, proche, médecin, services d'aide à domicile...) avec l'accord de l'intéressé(e).

ATTENTION CANICULE ADOPTEZ LES BONS GESTES

Buvez de l'eau et restez au frais

EN CAS D'URGENCE OU DE MALAISE, APPELEZ LE 15

PERSONNES AGEES, VULNERABLES
Faites-vous connaître auprès des services de la mairie



CCAS

Murielle Lacroix
05 45 69 77 05

murielle.lacroix@champniers.fr

Une salle commune pour les résidents



La résidence intergénérationnelle a été inaugurée en avril dernier.

Ce projet de logements a pour ambition de renforcer le lien intergénérationnel en créant une réelle dynamique de vie au sein de la résidence.

C'est en ce sens que la salle commune est mise à disposition des résidents deux fois par semaine. Elle permet aux habitants de se retrouver pour des moments de partage et de convivialité (jeux de société, rencontres, échanges...).



- *Premier plan : Michaël Laville - Maire, M^{me} Genty - Résidente, Xavier Bonnefont - Président de GrandAngoulême.*
- *Second plan : Thibaut Simonin et Maryline Vinet - Vice-présidents du Conseil départemental de la Charente.*

OMEGA, le partenaire de la médiation sociale

L'Association Omega intervient au moyen d'agents de prévention et de médiation, pour apaiser les tensions relationnelles et pour trouver des solutions à des situations très différentes qu'elles soient conflictuelles, d'isolement ou de précarité.

Rien ne va plus ? Votre solution, la médiation !

- ✓ Vous avez un différend avec votre voisin ? (Nuisances sonores, dégradations, incompréhensions...)
- ✓ Vous rencontrez des difficultés pour payer vos factures d'eau, d'électricité, de gaz ?
- ✓ Vous avez besoin de soutien dans vos démarches administratives ?...

Pour demander l'intervention d'OMEGA, contactez le 05 45 38 69 83. Les médiateurs se tiennent à votre disposition.



OMEGA

Objectif Médiation
GrandAngoulême

67 Bd Besson Bey
16000 Angoulême

05 45 38 69 83

<http://www.omega16.net/>

Soutien à l'insertion et à l'emploi



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



Dans le cadre des missions du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE), les agents du Département de la Charente accompagnés de Pôle Emploi et du CCAS de Champniers, ont rencontré les Ukrainiennes accueillies dans notre commune.

Cet accompagnement a pour objectif de dresser un bilan de leurs compétences afin de faciliter l'accès à un emploi adapté.

Au-delà de cette action portée par les professionnels, le Maire a profité de cet échange pour répondre aux questions et aux inquiétudes des déplacées.

La conciliatrice de justice vous reçoit sur rendez-vous en Mairie

Nommé par ordonnance du premier président de la Cour d'appel de Bordeaux, le conciliateur a pour mission d'aider les justiciables à trouver par conciliation une solution à l'amiable afin d'éviter une procédure judiciaire (conflits de voisinage, différends entre les propriétaires et locataires, créances impayées, malfaçons, litiges de la consommation...). La conciliation est une démarche gratuite, et les entretiens restent confidentiels.

M^{me} Poignant intervient à Champniers, sur rendez-vous, tous les 3^{èmes} mardis du mois (sauf août) de 9h30 à 12h.

Pour prendre rendez-vous, contactez la Mairie au 05 45 69 88 98.



Ukr'Aide Champniers

L'association communale de soutien aux déplacés Ukrainiens

Qu'est-ce qui a motivé la création de cette association ?

«Au départ, lorsque les premiers déplacés sont arrivés sur la commune, ce sont les élus qui se sont mobilisés pour trouver une solution d'hébergement au mieux et au plus vite sur le territoire. Rapidement, le Maire a demandé aux élus d'œuvrer pour qu'une association soit créée pour relayer la municipalité dans la gestion de cette crise.

Actuellement, 14 personnes sont accueillies à Champniers dont 11 dans des logements de la commune.

L'association les accompagne et les aide dans leurs déplacements pour qu'elles puissent réaliser leurs démarches, comme se rendre à la Préfecture ou auprès des services médicaux. Nous les aidons aussi à trouver des aides financières, à être reconnues en tant que déplacées depuis le déclenchement de la guerre. On les accompagne en leur donnant des cours de français pour qu'elles puissent être autonomes et décrocher un emploi, si le conflit devait durer.

Aujourd'hui, les cours de Français sont assurés par des professeurs à la retraite mais durant les mois de juillet et aout, le conseil départemental a organisé une formation intensive à l'IRFREP pour les déplacés qui résident sur Champniers. Cette démarche a pour but de faciliter l'accès à l'emploi.

Pourquoi cette envie spontanée d'aider ces personnes ?

Cette nouvelle crise a, une fois de plus, mis en exergue le côté solidaire des Français et plus particulièrement celui d'une quarantaine de Chaniérauds qui est venue en Mairie pour proposer leur aide.

C'est donc ce vivier de bénévoles qui a permis de constituer notre nouvelle association.»

Alain Gaschet, Président de l'association Ukr'Aide Champniers

Pour tout renseignement ou proposition de dons, ukraidechampniers@gmail.com.



Composition du bureau :

Président : Alain Gaschet
 Vice-présidente : Tess Moleux
 Secrétaire : Claudie Vincent
 Secrétaire adjoint : Philippe Widmer
 Trésorière : Estelle Masseron
 Trésorier adjoint : Grégory Pubert



De gauche à droite : Michaël Laville - Maire, Michel Cardin - OPAL, Alain Gaschet - Président Ukr'Aide

UN GRAND MERCI

De nombreuses entreprises ont participé à l'accueil des réfugiés en soutenant la municipalité lors des travaux d'aménagement des lieux d'hébergement.

Un grand merci à Mr Bricolage, Brico Dépôt, Delzongles, Eiffage Energie, Partedis pour les divers dons de matériaux et mises aux normes.

Nous tenons également à remercier toutes les entreprises de la commune ou du territoire qui ont participé à l'élan de générosité : l'association ADAN, Bébé 9, Time Square, But, Boulanger, Centrakor, Mc Donald's, Greet Hôtel, Hôtel Ibis, C.K. Mariot photographie.

OPAL, la section photo de l'amicale laïque, a proposé à la vente des tirages de clichés exposés lors de l'exposition **CHAMPNIERS, nos villages** au bénéfice de la nouvelle association «Ukr'Aide Champniers».





Michel Cardin | Lavoir d'Argence



Patrick Guyomarch' | Église Sainte Eulalie

© OPAL



Michel Cardin | Four des Blancheteaux



Patrick Fouré | Puits La Chignolle

JUILLET

**CONCERT | Flatié Dembélé et les Griots de Kossi****Près de l'Or****Vendredi 8 juillet | 12h30 | ENTRÉE LIBRE**

Les membres du groupe sont issus d'une famille de griots de l'Ouest du Burkina Faso. Ils ont passé leur enfance bercés par les mélodies mandingues. Ils s'accompagnent des instruments traditionnels. Leurs chants traitent aussi bien de sujets intemporels (l'amour, l'argent...) que de sujets de société ou d'actualité. Flatié Dembélé est reconnu par ses pairs au Burkina Faso, son talent l'a amené à sillonner de nombreux pays sur les quatre continents de la planète. Youssouf N'Dour l'a appelé pour faire la première partie de son spectacle en France. Flatié a par ailleurs été le premier djembé fola soliste de l'orchestre national du Burkina Faso.

En amont, les artistes rencontreront les enfants des accueils de loisirs de la commune. Plusieurs ateliers seront proposés avant de les retrouver en **concert-pique-nique**, aux Près de l'or, ouvert à tous.

**EXPOSITION****Vivre le livre | Travaux des classes de Puy de Nelle****Galerie Jeanne Petit | RDC Médiathèque****Du 23 juillet au 28 août | ENTRÉE LIBRE**

Les classes de l'école de Puy de Nelle ont produit différents travaux lors de rencontres avec Bernard Friot, Patrick Morin et d'autres artistes, dans le cadre du projet «Vivre le livre». La direction culture, communication et animation souhaite valoriser ces productions et les présenter au public.

En marge de cette exposition, l'artiste Face Cachée réalisera la seconde fresque, en face des Près de l'or, inspirée des réalisations des élèves.

**CONCERT | The Fat Bastard Gang Band****Près de l'Or****Jeudi 28 juillet | 19h30 | ENTRÉE LIBRE****En partenariat avec GrandAngoulême dans le cadre des Soirs Bleus****Restauration sur place | Buvette****1ère partie | Les JumJums**

Duo de frères jumeaux fusionnels et indissociables dans la vie... mais dans la musique aussi ! Depuis plusieurs années, Les JUMJUMS sont fans du chanteur Pierre Perret. Son répertoire mêlant à la fois l'humour, la tendresse, les larmes et l'engagement les touche... et c'est avec plaisir que le groupe reproduira son répertoire sur scène, pour le public.

The Fat Bastard Gang Band | Personne ne descend avant l'arrivée !

La sono mondiale du FAT BGB vient livrer sur cet album une puissante musique électrique aux sonorités méditerranéennes saupoudrées d'instruments traditionnels. Les textes en français viennent imprimer les propos ancrés dans le présent. Les chants en Romani, langues des tziganes, restent en fil rouge comme une chevauchée nomade où les racines même lointaines continuent de nourrir et de faire pousser les branches du désir de partage.

**Culture, communication et animations**

Sylvain Dubois

06 60 74 74 31

culture@champniers.fr

AOÛT



CONCERT | Patrick Abrial et Jye

Près de l'Or

Vendredi 26 août | 21h | ENTRÉE LIBRE

Dans le cadre du **Marché des Producteurs de Pays**

Ça chante, ça parle, ça crie, ça riff, ça blues...

Cauchemars magnifiques ou comptines électriques.

SEPTEMBRE



EXPOSITION | Rétrospective Nicolaas Van Vulpen Wiertz

Galerie Jeanne Petit | RDC Médiathèque

Du 10 septembre au 2 octobre | ENTRÉE LIBRE

Artiste peintre hollandais, né en 1915 et mort en 1991.

Spécialiste de grands formats et technique à l'huile, Nicolaas Van Vulpen a su magnifier des paysages, l'architecture et même des natures mortes.

L'exposition sera l'occasion de rassembler et de mettre en valeur les tableaux que possèdent la mairie, légués par Madame Bird et Monsieur Métreau.



DÉCOUVERTE | Journée Européenne du patrimoine

Centre Technique Municipal

Samedi 17 septembre | 14h/18h | ENTRÉE LIBRE

Les journées européennes du patrimoine seront l'occasion de découvrir le centre technique municipal qui se trouve dans l'ancienne usine historique de Leroy Somer.

En partenariat avec OPAL, une exposition portant sur le patrimoine de la commune sera à découvrir, ainsi que les peintures réalisées par l'artiste Face Cachée, sur les conteneurs.

ATELIERS NATURE pour famille curieuse !

| Avec Lucie Vincent

Destinés à un public familial (dès 7 ans)

Ateliers gratuits | Sur réservation

Fabriquons un herbier parfumé

Samedi 9 juillet | 14h>17h

Qu'est qu'un herbier ?

Depuis quand utilise-t-on des herbiers ?

Quelles sont leurs caractéristiques et leur intérêt ?

Découverte et atelier bricolage pour les participants qui réaliseront un herbier de plantes aromatiques.

Apprenons à récolter nos graines

Samedi 24 septembre | 14h>17h

Il vous sera proposé d'apprendre à récolter différentes espèces de graines, prélevées sur les plantes vivaces des massifs entourant la médiathèque ou apportées par l'animatrice.

Les graines seront triées puis stockées dans les enveloppes origami réalisées par les participants.



La fête du sport et des associations



Cette nouvelle formule a connu une bonne fréquentation.

Le 11 juin dernier, les associations communales avaient investi le site des Cloux.



Stands de découverte et rencontres avec les membres des associations (renseignements, inscriptions...), ateliers d'initiation aux différentes pratiques, démonstrations, remise de récompenses aux sportifs et aux bénévoles de l'année... cette nouvelle formule vous a présenté l'offre de notre tissu associatif et vous a permis de faire votre choix pour la rentrée.

Avec la participation de :

Champniers VTT, Aïki Jujutsu, Atelier des Chauvauds, Tennis club de Champniers, MSL, Leroy Somer Champniers Basket, ES Football, Crawler16, Tennis de table BC, Atte balade, Tango Feliz, G2A, Fleur d'Isa, Comité de jumelage, Comité des fêtes, Champniers Safran, Syndicat apicole, 3-2-1 bougeons, Amicale laïque Champniers, Ukr'Aide Champniers, APE de Viville et le réseau de solidarité de Champniers.



**Votre adjoint
à la vie associative
et aux sports
Michel Billard**



Les foulées scolaires



Près de 300 élèves, scolarisés du CP au CM2 dans les 3 groupes scolaires, ont participé aux foulées scolaires le jeudi 9 juin 2022 sur le site du complexe sportif.

Entraînés durant l'année scolaire par Claire Morel et Patrice Bonnin, éducateurs sportifs communaux, les enfants se sont affrontés sur différentes distances adaptées selon leur âge.

La remise des récompenses et un pique-nique sur le site des Cloux ont clôturé cette belle matinée sportive.



Cellule sports

Claire Morel | 05 45 90 57 26
claire.morel@champniers.fr



Traces de Champniers, la nouvelle formule

Depuis 2015, la commune organise un trail mêlant courses et randonnées pédestres.

Appelé «Ronde des puys» durant les deux premières années, ce trail a été rebaptisé «Traces de Champniers» en 2017. L'objectif, est toujours de découvrir la commune autrement qu'en empruntant les routes traditionnelles.

On peut ainsi parcourir Champniers en passant dans des sous-bois, des forêts, des chemins, des sentiers ou encore des monotraces en évitant un maximum le bitume des routes.

Depuis sa première édition, tous les bénéfices ont été reversés à une association d'enfants et/ou adultes atteints de handicap ou de maladie, avec un prix de participation moindre pour permettre à un maximum de personnes de venir participer.

Cette année, Agathe et Paul sera l'association partenaire afin de collecter des fonds pour aider les enfants à vivre mieux leur handicap.

Jusqu'à aujourd'hui libre et sans chronomètre officiel, l'édition 2022 organisée le **25 septembre prochain**, sera proposée «avec classement».

Notre trail nouvelle formule s'ouvre à tous les coureurs, aux amateurs comme aux plus chevronnés tout en gardant l'aspect convivial et familial des dernières éditions.

- Courses : 8 Km : 9 € | 14 Km : 12 € | 22 Km : 15 €
- Randonnées : 8 et 14 Km : 5 €
- Tarifs + 1 € avec réservation en ligne.



Cellule sports

Patrice Bonnin | 05 45 90 57 26
patrice.bonnin@champniers.fr



Olympiades des élus, challenge relevé !



De gauche à droite : Michaël Laville, Cédric Picard, Estelle Masseron, Samuel Derays, Pascale Dalcantarar, Thierry Desmoulin



Dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, les élus des communes du GrandAngoulême se sont réunis pour découvrir le club du G2A et se challenger !

24 équipes et 70 participants ont disputé ces olympiades.

Les épreuves : 120 m, saut en longueur et lancer de poids.

Un beau moment de convivialité !

Les 2 équipes de la commune de Champniers ont fini dans les 4 premières !



Avec l'arrivée des beaux jours !



Les travaux effectués par des entreprises pour des particuliers doivent être interrompus de 20h à 7h ainsi que les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Quelques réglementations à suivre au quotidien

Respect du voisinage, la réglementation contre le bruit

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...) sont autorisés aux plages horaires suivantes :

- ✓ Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- ✓ Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ✓ Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h



Votre adjointe à la transition écologique
Edith Kandel Bouchaud

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit toute l'année



Pour rappel, les feux de déchets à l'air libre sont formellement interdits par arrêté préfectoral.

De multiples raisons à cela, comme le risque d'incendie en particulier mais notons également que la combustion de végétaux est toxique et polluante pour l'homme.

Pensez aux solutions alternatives : Compostage et paillage !

Toute infraction est passible d'une amende allant jusqu'à 450 €. Les agents de la Police Municipale et les inspecteurs de salubrité du SCHSP sont chargés du relevé de ces infractions.

Fleurissons notre commune !

La médiathèque Lucien Deschamps met à votre disposition des sachets de graines pour fleurir vos pieds de mur !



Repeuplement de faisans par la société de chasse la Saint-Hubert

L'association de Champniers en partenariat avec la fédération des chasseurs de la Charente va réaliser un repeuplement des souches sauvages de faisans sur l'ensemble de la commune.

Les chasseurs n'auront pas le droit de prélever ces oiseaux, qui ont pour but une réintroduction de cette espèce.

Nous espérons que vous aurez la chance de croiser ces oiseaux lors de vos balades.

*Message délivré par Jean-Charles Fracasso,
Président de la Saint-Hubert*





**Votre adjoint
aux travaux et qualité
des réseaux,
Didier Ducongé**

Aménagements de sécurité dans nos villages



La commission travaux propose de réaliser des projets d'amélioration de la sécurité routière dans les traversées de villages.

Un recensement des chantiers est en cours d'élaboration, celui-ci permettra de programmer un plan pluriannuel de réalisations jusqu'en 2026. Une enveloppe spécifique du budget voirie y est consacrée. Dès cette année, des chantiers seront réalisés dans certains villages.

La municipalité convie les habitants concernés à des réunions d'informations et d'échanges.

De plus, sur route départementale et en concertation avec l'Agence Départementale de l'Aménagement, des chantiers en phase test permettront d'expérimenter des projets avant la réalisation définitive.

«La sécurité est une des préoccupations majeures des habitants. La municipalité déplore quotidiennement les actes d'incivilité dus à la vitesse excessive, au stationnement gênant ou inapproprié. Nous essayons de faire tout notre possible en limitant les contraintes. Dès cette année, plusieurs voies seront ainsi sécurisées à Argence et à Viville notamment.»

D.D.

Réalisation des travaux Martins pêcheurs/rue des Fauvettes

La rue des Fauvettes a été placée en sens unique (Puy de Nelle > Aéroport).

Un cheminement doux a été créé et des places de stationnement matérialisées.



Les travaux de voirie, ainsi que ceux concernant l'élargissement du Pont de «Chez Génot» ont débuté en février dernier. Les différentes phases de chantier, réalisées par le Département de la Charente et la commune, ont permis la restauration du pont, des travaux de sécurisation des carrefours rue des Colverts / rue des Fauvettes et la réfection du tapis d'enrobé de la RD 23. Pour la rentrée 2022, le département débutera les travaux de création d'un carrefour giratoire en sortie de bourg (carrefour RD23/RD37).

Tobopouce, le dossier d'étude est lancé

Projet : Réaménagement de l'espace intérieur et réalisation d'une petite extension sur l'extérieur côté rue des Colverts



L'étude préalable à l'agrandissement et au réaménagement de l'espace intérieur en vue d'optimiser la Maison Musseau est en cours.

La municipalité a lancé une consultation pour confier la maîtrise d'œuvre à un cabinet d'architecte. L'Architecte Skala, situé à Gond Pontouvre a été retenu.

En parallèle, une demande d'accompagnement financier sera déposée auprès de la CAF au titre du dispositif actions sociales/aide à l'investissement.

Le projet

- ✓ Réfection des réseaux électrique et informatique ;
- ✓ Installation d'un portillon sécurisé «Petite enfance» ;
- ✓ Création d'un bureau pour la responsable ;
- ✓ Transformation de l'actuelle pièce d'accueil en une petite salle d'activités ;
- ✓ Création d'un local à poussettes, d'un espace couvert, d'une entrée-vestiaire, d'une nouvelle entrée, d'une allée extérieure côté façade.

Préau et dôme à l'école de Viville



Les travaux du préau de Viville ont débuté et se finaliseront pour la rentrée scolaire prochaine (sous réserve de la disponibilité des matériaux). Pour rappel, le préau remplacera le préfabriqué de Viville. L'architecte Yaka, situé à Angoulême, a été retenu pour la maîtrise d'œuvre.

Le projet a été conçu de façon à ne pas supprimer le tilleul de la cour d'école.

A l'école primaire, le dôme du hall d'entrée sera remplacé pendant les vacances d'été. Le chantier a pris du retard dû à la pénurie de fournitures.



Destruction de l'ancien préfabriqué



Esquisse du futur préau de Viville

Toiture du préau de l'ancienne école des Chauvauds



La toiture du préau de l'ancienne école des Chauvauds a été réalisée en avril 2022, l'artiste Face Cachée interviendra pour finir sa fresque.

Le site pourrait alors accueillir de petites manifestations comme les repas de villages ou la fête des voisins par exemple.



Campagne de fauche raisonnée



La première campagne de fauche des voies communales et chemins ruraux a été réalisée par l'entreprise Robin, située à Anais.

Les services municipaux ont, quant à eux, fauché les axes de chemins.

Deux autres campagnes sont programmées pour l'année :

- ✓ Mi-juillet : voirie
- ✓ Novembre : voirie et chemins



Installation de nouvelles enseignes



Les enseignes de la médiathèque Lucien Deschamps et de l'espace Paul Dambier se sont modernisées et ont adopté les couleurs de la charte graphique de la commune.

Technique et aménagement
Corinne Vigier | 05 45 95 08 22
corinne.vigier@champniers.fr

Requalification du dépôt communal de La Chignolle



Intérieur du Site

Le mot du maire

«Comme vous le savez certainement, j'ai appris l'existence d'un dépôt municipal situé à La Chignolle, sur un terrain communal en mars dernier. Ce site était non seulement utilisé par nos services mais également par de nombreux autres usagers. Etant, par mon engagement d'élu, très soucieux des questions concernant la gestion des déchets et le respect de l'environnement, c'est avec surprise que j'ai pris connaissance de l'utilisation faite de ce site. En effet, cette dernière ne répondait pas aux réglementations et aux standards actuels en matière de stockage des gravats et des déchets verts.

La méconnaissance de cette situation, qui durait depuis des décennies, ne m'a pas incité à m'en dédouaner, et bien au contraire, j'ai décidé de prendre très rapidement différentes mesures pour faire cesser cette pratique.

J'ai aussitôt fait clôturer le site et pris un arrêté interdisant les dépôts, de toute nature que ce soit, y compris ceux des services municipaux. J'ai fait intervenir un expert pour examiner le site afin d'écartier toute présence de déchets toxiques. Les travaux de restructuration du site ont ainsi pu se réaliser.

D'une manière plus générale et s'agissant de l'ensemble des déchets produits par les services techniques, nous les avons recensés par types et mis en œuvre des solutions adéquates pour chaque filière. De plus, comme je m'y étais engagé, un référent «Gestion des déchets» a été désigné au sein du service technique. Il sera formé par un organisme extérieur et formera à son tour tous ses collègues.

En quelques semaines, le site de La Chignolle a été requalifié en plateforme de broyage et de compostage. Désormais, les dépôts ne sont donc plus possibles sur ce site et sont même interdits sous peine d'amende.

Une utilisation vertueuse de ce site succède donc à des habitudes historiques, aujourd'hui proscrites.»

Michaël Laville



Responsable
environnement et
espaces publics
Sébastien Saulnier

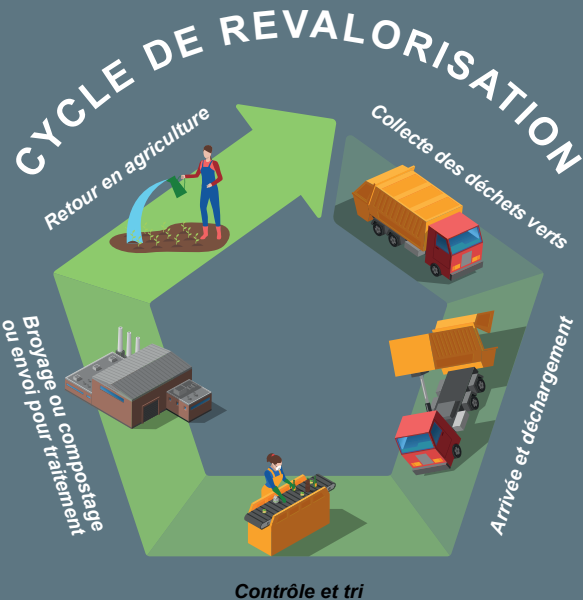


«Certaines pratiques historiques n'avaient pas été réinterrogées au regard des nouvelles orientations environnementales. En effet, même s'il ne s'agissait que de matières inertes (gravats et déchets verts), l'exploitation du site de La Chignolle devait être revue. Concernant cet ancien dépôt nous venons de le requalifier en plateforme de broyage et de compostage.

Ainsi, on y retrouvera notre stockage de déchets verts qui y sera broyé de manière périodique. Le broyat pourra être, pour partie, utilisé en paillage dans nos massifs et pour le reste, mélangé à la tonte pour en faire du compostage qui sera réemployé au moment de nos plantations saisonnières.

Privilégier le recyclage et éviter l'élimination systématique permet d'économiser des ressources. Cette pratique rentre dans le cadre de l'économie circulaire.»

S.S.



Clean2gether

L'application mobile contre les dépôts sauvages

Prélevons ensemble notre commune des décharges sauvages.

La ville de Champniers est partenaire de la communauté Clean2gether et s'engage à protéger la nature !

Vous constatez une décharge sauvage ? Signalez-la sur l'application mobile **Clean2gether**.

Nos équipes seront alertées en temps réel de votre signalement et pourront ainsi coordonner des actions de nettoyage !



L'application mise à disposition gratuitement par CALITOM est disponible sur iOS et Android.



L'agroforesterie en Charente

L'agroforesterie désigne les pratiques, nouvelles ou historiques, associant arbres, cultures et/ou animaux sur une même parcelle agricole, en bordure ou en plein champ.

Pourquoi pratiquer l'agroforesterie ?

L'objectif de cette approche est de gagner en résilience à l'échelle des territoires en matière de production agricole et artisanale, notamment par une meilleure gestion de la fertilité des sols, qui restent couverts en permanence, et par l'utilisation de vivaces lignieuses ou non.

Les impacts positifs de l'agroforesterie

L'agroforesterie apporte un grand nombre de services écosystémiques, que ce soit en matière d'approvisionnement en ressources naturelles, de régulation du climat et de la biodiversité, de soutien aux cycles biogéochimiques naturels, ou même de culture (restauration des paysages bocagers par exemple).

Différentes structures peuvent accompagner les agriculteurs techniquement ou financièrement pour la plantation d'arbres sur leurs parcelles.

Une plaquette d'information est disponible à l'accueil de la mairie ou sur notre site internet.

Ce projet est soutenu dans le cadre de la stratégie de résilience alimentaire de GrandAngoulême.



«Je suis agriculteur en grandes cultures (195 ha de terres). En 2015, j'ai pris l'attache du Centre d'Etude Technique Environnemental et Forestier - CETEF pour être accompagné dans le cadre d'un projet de plantation de haies, sur les communes de Jauldes et Champniers. 500 m de haies ont ainsi été plantés sur mon exploitation avec l'aide de mes voisins propriétaires. Le technicien du CETEF m'a accompagné tout au long de la procédure, et sur le terrain bien sûr.»

Sébastien Coutant
Agriculteur à Champniers



Le tri des déchets alimentaires : on commence maintenant !

Le 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des déchets alimentaires devient obligatoire* pour tous (les épluchures et restes de repas, de préparation non consommés, produits périmés non consommés) et les sacs et bacs noirs seront réservés aux déchets n'ayant aucune solution de recyclage ou de valorisation. Citoyens, restaurateurs, professionnels, distributeurs, collectivités... l'ensemble des acteurs doit se mobiliser et s'organiser d'ici là. Une campagne de communication départementale accompagnera ce nouveau défi.



Un coût élevé pour les citoyens charentais

L'absence de tri des déchets alimentaires coûte à la collectivité et aux citoyens charentais 1,2 M€ par an, en collecte, transport, enfouissement, traitement des



rejets polluants, Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)... Une taxe qui va fortement augmenter dans les années qui viennent passant de 32 à 65 € HT/la tonne enfouie en 2025. Sans compter les impacts environnementaux : l'impact sur le réchauffement climatique des gaz à effet de serre et du méthane produits par les déchets alimentaires qui fermentent en décharge, est 25 fois supérieur à celui du CO2.



De nouvelles subventions pour gérer les ressources végétales



Si entretenir un jardin peut prendre du temps, il est facilement possible de l'optimiser et de se simplifier la vie en adoptant des méthodes alternatives.

Au moment de l'achat par exemple, favoriser le choix de variétés locales, rustiques et à pousse lente permet ensuite de limiter les tailles, les tontes et le volume de végétaux.

Ou encore lors de l'entretien, valoriser ses végétaux dans son propre jardin et les utiliser comme des ressources pour pailler, composter... permet d'enrichir son jardin naturellement et d'éviter les trajets en déchèterie, les

manipulations inutiles et l'achat de produits phytosanitaires...

Ainsi, 6 nouvelles subventions sont accordées dans le cadre du programme d'actions «J'agis pour réduire» : l'achat de broyeur de branches, l'acquisition d'une tondeuse mulching, d'un robot de tonte ou d'un kit adaptable, l'arrachage de haies de thuyas, lauriers ou cyprès, les prestations de broyage, l'achat d'essences à croissance lente pour des haies diversifiées.

i Retrouvez le détail de chaque subvention et faites vos demandes en ligne sur : www.jagispourreduire.com/soutiens-financiers

Chaque année, un jardin de 500 m² produit **1 tonne** de déchets.

500 m² de jardin = **25 heures** de travail (tontes et entretien)

Plus d'informations sur www.jagispourreduire.com - N° vert 0 800 500 429

Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication.

Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.



Vous êtes propriétaire de terrain ? alors vous avez la responsabilité de l'entretien de votre végétation et de vos plantations

Le recours à un professionnel est vivement recommandé notamment en cas de situation dangereuse ou complexe.



agenda...

JUILLET

- 2 RANDONNÉE PÉDESTRE DINATOIRE** | Comité de jumelage - De 18h à 18h45
Départ Prés de l'Or | 9 et 12 km
- 5 MANIFESTATION** | Fête de l'espace vert de Viville - 19h
Place de la Chapelle Viville
- 8 CONCERT** | Flatié Dembélé et les Griots de Kossi - 12h30
Près de l'Or
ENTRÉE LIBRE
- 9 ATELIER** | Fabriquons un herbier parfumé - 14h/17h
Médiathèque Lucien Deschamps | Avec Lucie Vincent
GRATUIT sur réservation - A faire en famille, dès 7 ans
- 22 CONCERT et CINÉMA DE PLEIN AIR** | Comité des fêtes - Dès 20h30
Près de l'Or | Accès libre
Food Truck - 19h
Concert du groupe «Vintage» - 20h30
Projection du film «Mystère» - 22h
- 23 > 28 août EXPOSITION** Vivre le livre | Travaux des classes de Puy de Nelle
Galerie Jeanne Petit | RDC Médiathèque
ENTRÉE LIBRE
- 26 EN TOUS SENS** | Pays d'Art et d'Histoire de GrandAngoulême - 10h30/12h
Place de la Chapelle Viville | Avec guide conférencier
Prenez le temps de voir, d'écouter, de ressentir, de toucher et de laisser raisonner vos sensations. Préparez-vous à un voyage étonnant !
Tarifs : 5 € | 3 € Amis du patrimoine et Pass Avantage ou Pass Privilège Cîtes de France | Gratuit - de 16 ans.
- 28 CONCERTS** | Soirs Bleus
Concert du groupe Jumjums - 19h30
Concert du groupe The Fat Bastard Gang Band - 21h
Près de l'Or | Restauration sur place | Buvette
ENTRÉE LIBRE



AOÛT

- 26 MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS - 18h30**
Près de l'Or | Restauration sur place | Buvette
- 26 CONCERT** | Patrick Abrial et Jye - 21h
Près de l'Or | Dans le cadre du Marché des Producteurs de Pays
ENTRÉE LIBRE
- 30 BOURSE A LA REUSSITE** | Remise des récompenses - 18h30
Mairie



SEPTEMBRE

- 10 > 2 oct EXPOSITION**
| Rétrospective Nicolaas Van Vulpen Wiertz
Galerie Jeanne Petit | RDC Médiathèque
ENTRÉE LIBRE
- 17 JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE**
| Avec OPAL - 14h/18h
Centre Technique Municipal
ENTRÉE LIBRE
- 20 CLUB DES ADHÉRENTS 15h**
| Service culturel
Médiathèque Lucien Deschamps
- 24 ATELIER** Apprenons à récolter nos graines
| Lucie Vincent - 14h/17h
Médiathèque Lucien Deschamps
GRATUIT sur réservation | À faire en famille, dès 7 ans
- 25 LES TRACES DE CHAMPNIERS**
| Service des Sports - A partir de 9h
Site du complexe sportif



SOINS / SERVICES

- > **Dentistes**
M-A. Triki-Fradin/
G. Jacqmin/E. Jacqmin
05 45 69 90 91
- > **Infirmières à Domicile**
Angélique Aouar - 06 32 22 70 10
Hélène Camy-Che - 05 45 69 08 08
- > **Masseurs - Kinésithérapeutes**
Magali Lavaud - 07 81 77 65 29
Dorine Vigier - 07 67 79 58 12
- > **Médecins Généralistes - Cabinet médical**
E. Fèvre / A. Deloor Demay /
O. Quellard - 05 45 69 91 00
- > **Naturopathe - Iridologue**
Nadine Le Bihan - 07 69 55 10 77
- > **Orthophonistes**
Isabelle Vriet - 05 45 92 06 88
Virginie Guerineau - 06 59 43 32 12
- > **Ostéopathe**
Aurélié Pitault - 05 45 90 83 87
- > **Pharmacies**
Mappa (Bourg) 05 45 69 93 60
Richez (Géant Casino) 05 45 68 22 79
- > **Podologue / Réflexologue**
Julie Barraud - 07 80 95 92 13
ou sur doctolib
- > **Psychologue**
Amélie Rastier - 06 35 45 30 78
- > **Sophrologue - Relaxologue**
Marie Lairaud - 05 45 92 03 03
- > **Vétérinaire**
Catherine Vezzosi - 05 45 20 36 66

CORRESPONDANT de presse

- > Charente Libre
Gérard Mathé - 06 75 65 88 91
mathe.gerard@neuf.fr

API Restauration

- > **Restauration scolaire et portage de repas**
Secrétariat Laëtitia Pons (Bureau à Puy de Nelle)
06 24 37 24 89

OMEGA (Médiation sociale)

- > 05 45 38 69 83

MÉDIATION M^{me} Poignant

- > 05 45 69 88 98



URGENCES

Général	112
Pompiers	18
SAMU/SMUR/ Urgence Médicale	15
Police Secours	17
Gendarmerie Angoulême	05 45 37 50 00
Violences faites aux femmes	3919
Pharmacie de garde	3915

MAIRIE DE CHAMPNIERS

1, rue des Grives Musiciennes
05 45 69 88 98 courrier@champniers.fr
www.champniers.fr
Facebook - @mairiedechampniers

Astreinte Mairie 06 60 74 75 66
(Urgence en dehors des horaires d'ouverture)

ADMINISTRATIF

- > **Accueil/État civil/Secrétariat**
05 45 69 88 98
- > **Titres d'identité**
05 45 69 48 25
- > **Police municipale**
05 45 69 77 07 ou 06 60 74 75 48
- > **Finances/Marchés publics/Assurances**
05 45 69 77 06
- > **Ressources Humaines**
05 45 69 48 22
- > **Élections/Conseil municipal/CCAS**
05 45 69 77 05

CULTURE COMMUNICATION ET ANIMATION

- > **Directeur**
06 60 74 74 31
- > **Médiathèque/Médiation culturelle**
06 60 30 79 13
- > **Communication**
06 15 04 12 94
- > **Logistique/Animations/Manifestations**
05 45 95 08 22

ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION SPORTS

- > **Comptabilité/Scolarité/Toboggan/Périscolaires**
05 45 68 30 25
- > **Tobopouce : RPE et LAEP**
05 45 68 71 62
- > **CMJ/Trampoline/Eldor'Ado/Cellule Sports**
05 45 90 57 26

TECHNIQUES ET AMÉNAGEMENT

- > **Secrétariat/Comptabilité**
05 45 95 08 22
- > **Autorisation de travaux DICT**
05 45 95 08 22
- > **Urbanisme/Politique foncière/ERP**
05 45 69 48 20

Opération Tranquillité vacances



Pensez à signaler vos absences prolongées de votre domicile auprès de la Gendarmerie en renseignant le formulaire d'opération tranquillité vacances.

Celui-ci est téléchargeable par internet depuis le site service-public.fr ou alors en vous présentant directement auprès de la brigade de Gendarmerie dont vous dépendez.

Des passages seront alors réalisés jour et nuit pour s'assurer que tout va bien.

Pensez à prévenir vos voisins ou une personne de confiance de votre absence.

CHAMPNIERS

LES TRACES DE CHAMPNIERS

25 SEPT. 2022

PLACES LIMITEES : 450 coureurs | 150 randonneurs

COURSES 8 | 14 | 22 KM

RANDOS 8 | 14 KM

DEPART ECHELONNE A PARTIR DE 9H
COMPLEXE SPORTIF



NOUVEAU

AVEC 
CLASSEMENT

RESTAURATION RAPIDE
EN VENTE SUR PLACE

RENSEIGNEMENTS

Service Sports 05 45 90 57 26

Au profit de l'association

